



INFORMATIONS DU SERVICE

« REFERENT SECURITE - SURETE »

DU 20 AVRIL 2017

Le Club des Conseillers Syndicaux de la Haute-Garonne, représentant 35 copropriétés de 4300 appartements sur Toulouse, a sollicité une nouvelle fois le Bureau des Relations Extérieures et de la Communication de la Police Nationale pour nous donner des conseils en matière de sécurité pour les immeubles que nous représentons.

Nous accueillons Monsieur NEZRY et lui faisons part de nos attentes.

Nos copropriétés sont toutes confrontées à des problèmes de nuisances et malveillances en tous genres et souhaitent faire des travaux en vue d'améliorer leur situation.

- Plusieurs d'entre nous ont suivi les enseignements qui nous ont été prodigués lors de la précédente intervention du 24 septembre 2015 et ont adapté les travaux prévus en conséquence.**
- Nous pouvons citer un exemple – entre plusieurs autres - d' une copropriété qui s'apprêtait à commander 14 nouvelles portes d'entrée pour remplacer celles qui existaient depuis plus de 40 ans, et qui a complètement modifié son approche par rapport au modèle à choisir - compte tenu des recommandations qui ont été évoquées au cours de cette réunion - et qui a opté pour des aménagements spécifiques, à savoir :**
 - sans paumelle mais avec un système à pivot**
 - encastrement du ferme porte dans le montant de celle-ci**
 - aucun fil électrique apparent, tout en encastré**
 - pas de serrure mais un accès par badge**
 - platine interphone sans code mais avec une connexion téléphone, avec si possible vidéophone**
 - Etc...**

Bien sûr la facture a été plus importante mais en réalité cela a été beaucoup plus rentable au final car ça nous a évité le vandalisme, que les anciennes options auraient facilité.

Les occupants en sont particulièrement satisfaits.

Monsieur NEZRY insiste particulièrement sur les moyens « humains » et « techniques » de cet accompagnement à la sécurité :

- **Si possible se doter d'un « gardien » dont la présence évite certains désagréments d'abord parce qu'il « dérange » certains trafics, ensuite parce qu'il veille à ce que les installations existantes restent en bon état de fonctionnement**
- **S'il existe une haie, il faut qu'elle ne soit pas trop haute et située derrière une clôture sérieuse (au moins 2 mètres de grillage)**
- **Eclairage avec détecteur de présence sur des cheminements identifiés**
- **Vidéo protection avec également déclenchement en fonction de présences**
- **Gestion des badges :**
 - **bien veiller à désactiver en fonction des départs des habitants**
 - **Munir la centrale d'un horodateur**
 - **faire en sorte que l'on puisse effectuer une « traçabilité »**
- **Occupation des halls d'immeubles :**
 - **Il s'agit de lieux privés donc seule contrainte déclaration à la CNIL est l'affichage d'information pour les occupants**

Conseils :

- **Vidéo protection :**
 - **1 dissimulé**
 - **1 visible**
- **Caméra encodée**

Monsieur NEZRY rappelle une nouvelle fois qu'il faut déposer une plainte chaque fois que nécessaire , appeler le standard de la Police Nationale – et non le 17 réservé exclusivement aux urgences - ou bien Allo Toulouse au 05 61 222 222, de façon à ce que tous les intervenants soient informés des nuisances ou malveillances concernant votre immeuble ce qui déclenchera le passage de patrouilles de police.

Il rappelle également qu'il existe un service « Opération Sécurité Vacances » à alerter lorsque vous vous absentez pendant plusieurs jours.

Si vous souhaitez qu'un référent sûreté vienne vous conseiller sur place, vous devrez adresser une demande par email à l'adresse email suivante :

ddsp31-referent-surete@interieur.gouv.fr

Nous vous conseillons bien évidemment de faire appel à ce service lorsque vous envisagez des travaux de mise en sécurité de vos immeubles mais malheureusement votre attente risque d'être assez longue car nous apprenons que depuis notre réunion de 2015 les

effectifs n'ont pas augmenté (deux personnes pour l'ensemble de Toulouse et de ses environs) et est manifestement très insuffisants alors que faire de la prévention réduirait sérieusement les interventions policières...

Nous vous rappelons également toutes les informations sécurité données lors de la précédente réunion que vous trouverez le compte rendu sur notre site.

Nous remercions vivement Monsieur NEZRY de sa présence et de ses conseils si importants pour nos copropriétés, ainsi d'ailleurs que Monsieur JODER qui nous avait assisté lors de la précédente réunion mais qui était dans l'impossibilité de venir aujourd'hui et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.